

De l'utilisation du "Changeling" au bureau de poste de Montréal (1856-1862)

Jacques Nolet
AQEP, AEP

Bien que Montréal ait été au milieu du XIX^e siècle le plus important bureau de poste du Bas-Canada, il utilisa souvent des types de marques circulaires après le début de leur emploi dans des bureaux de moindre importance ailleurs au Québec.

Il en fut ainsi pour le "Petit cercle américain" (un an après Trois-Rivières), le "Double cercle" (quelques mois après Québec), le "Changeling" (un an après Trois-Rivières et quelques mois après Québec)...

Nous vous présentons l'utilisation de la marque Changeling par le bureau de poste de Montréal (illustration 1) entre avril 1856 et juin 1862, ce qui en fait le troisième bureau dans la province du Bas-Canada à l'employer après Trois-Rivières (ill. 2), en octobre 1855, et Québec (ill. 3), en janvier 1856.

Après avoir rappelé les principales composantes du Changeling au Québec, nous évoquerons les particularités de cette marque et nous terminerons par son utilisation à Montréal.

I – PRINCIPALES COMPOSANTES

Puisque nous avons déjà évoqué (voir nos articles précédents dans la bibliographie) l'utilisation de cette marque dans la province de Québec (1855-1864) et son emploi dans deux de ses bureaux (Trois-Rivières et Québec), nous ne parlerons que brièvement de ses composantes, afin de fixer le cadre dans lequel s'inscrit la grande marque postale circulaire.

Marteau

C'est la firme S.P. Ruggles, de Boston, qui a fabriqué les marteaux, par une méthode d'électroplacage et d'électrotypie qui aura des répercussions sur leur durabilité. Voilà la raison qui entraînera l'usure rapide des marteaux apposant cette marque, d'où l'expression de Changeling pour la désigner, à cause de l'évolution qu'elle connaît au cours des années dans la province de Québec et ailleurs au pays.

Contenu

Outre le nom du bureau que l'on retrouve dans la partie supérieure de l'empreinte, il y aura en bas de la marque l'acronyme provincial ("L.C." ou "C.E."). Ce sont les deux éléments permanents qui désignent le bureau à qui la Poste a attribué un marteau.



1



2

Lettres

Dans la partie centrale se retrouvent les éléments amovibles. Généralement il y a une lettre (A, B, C ou D) indiquant le quart de travail au cours duquel a été traité le pli. À l'exception de Chambly (Chambly Basin et Chambly Canton), les autres bureaux québécois ayant reçu une empreinte Changeling présenteront l'une ou l'autre de ces lettres dans la partie supérieure du dateur (Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Sainte-Scholastique et Trois-Rivières). Il subsiste encore un mystère: comment de très petits bureaux ont pu posséder des lettres indiquant le traitement du pli, ce qui aurait dû être réservé à des bureaux de poste manipulant beaucoup de courrier ?

Datation

Suivront les trois lignes indiquant la datation de l'apposition de cette marque: année, mois et quantième, sans ordre apparent. En effet, l'étude de l'utilisation du Changeling dans la province (Philatélie Québec, no 230) a montré qu'il n'y a pas eu d'ordre strict dans l'emplacement de ces éléments dans la datation, mais plutôt plusieurs présentations différentes. Nous savons qu'il y a trois formes précises dans l'agencement des trois éléments constituant le dateur inséré dans ce type de marque.

Dans la première forme, qui est la plus ancienne, car utilisée de 1855 à 1858, on remarque cette disposition: date (ligne supérieure), mois (ligne centrale) et année (ligne inférieure). Trois bureaux québécois se sont servis de cette première forme: Chambly Basin (1862), Québec (cf. ill. 3) et Trois-Rivières (cf. ill. 2).

La deuxième forme inverse tout simplement les éléments concernés: année (ligne supérieure), quantième (ligne centrale) et mois (ligne inférieure). Deux bureaux l'ont utilisée: Chambly Basin (1863-1864) et Saint-Hyacinthe.

C'est toutefois la troisième forme (mois, date et année dans l'ordre habituel) qui l'emportera dans les empreintes québécoises du Changeling. En effet, cinq bureaux s'y conformèrent (Chambly Canton, Montréal, Québec en partie, Saint-Jean et Sainte-Scholastique).

Comment expliquer une telle diversité du dateur ? Probablement à cause du fait qu'il s'agit d'éléments amovibles et qu'il était facile de les insérer dans l'une ou l'autre des trois lignes réservées au dateur dans la partie centrale de l'empreinte.

Encre

En principe, il y eut trois couleurs d'encre utilisées au Québec pour apposer les empreintes du Changeling: bleue, noire et rouge. L'encre noire fut la plus employée (presque par tous les bureaux), tandis que le rouge fut l'apport de Québec et de Saint-Hyacinthe, et que l'encre bleue apparut uniquement à Sainte-Scholastique.

Utilisation

Le premier marteau octroyé du Changeling à un bureau de poste québécois fut celui pour Trois-Rivières, si l'on se fie à son utilisation hâtive, puisqu'elle remonte au 21 octobre 1855. À notre connaissance, c'est le seul endroit qui présente des plis oblitérés par ce type de marque pour 1855. Son emploi cessera pratiquement durant l'année 1864 dans les bureaux de poste suivants: Chambly Basin (janvier), Québec (avril) et Trois-Rivières (mai).

À moins de découvertes ultérieures, nous estimons que l'utilisation de cette marque par les bureaux de poste de la province dura approximativement neuf années, entre octobre 1855 (Trois-Rivières) et mai 1864 (Trois-Rivières).

Types

À cause de l'usure rapide du marteau provenant directement de la méthode de fabrication, il y aura pour certains bureaux plusieurs types différenciés de frappe dans le cadre de l'emploi de la marque.

Le meilleur exemple fut le bureau de Trois-Rivières qui présenta trois types bien différenciés du Changeling. Voici la preuve de leur existence: type I avec lettres fines (ill. 4), type II avec lettres grasses (ill. 5) et type III avec lettres creuses (ill. 6).

Serait-ce le cas pour le bureau de Montréal dans son utilisation de la marque postale du Changeling ? C'est ce que nous verrons.

II – PARTICULARITÉS MONTRÉALAISES

L'empreinte accordée au bureau de Montréal comporte plusieurs particularités qui en singularisent sa frappe dans le cadre du Changeling québécois: acronymie provinciale, lettre, dateur, encre et durée.

Acronyme provincial

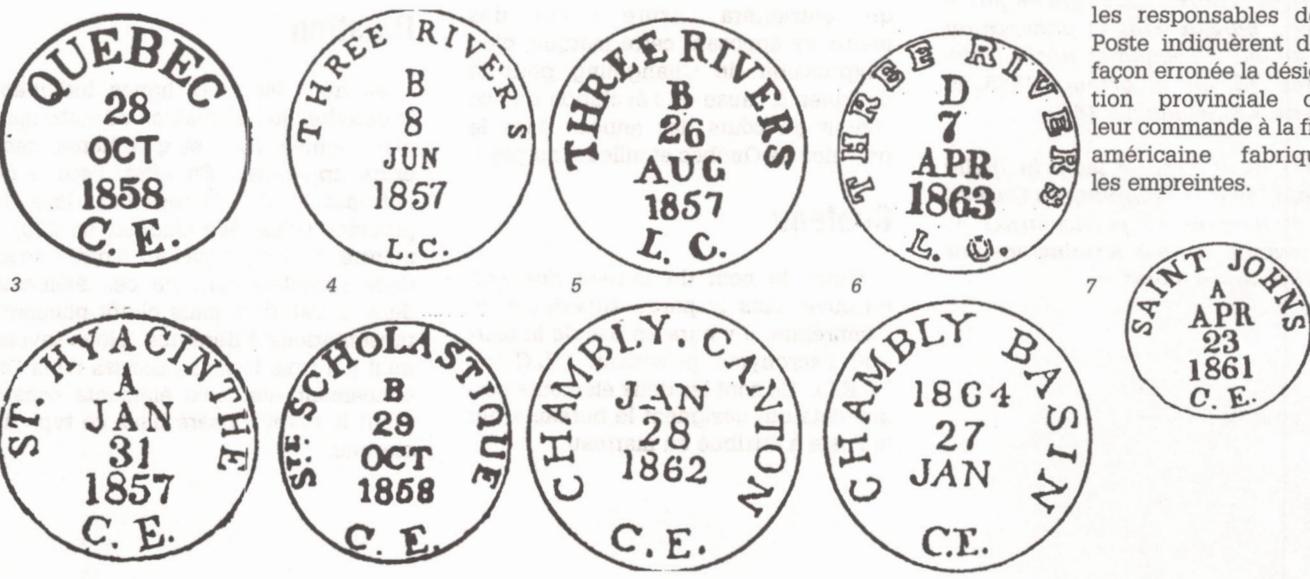
Montréal et Trois-Rivières furent les seuls endroits à employer l'acronyme provincial "L.C." (pour Lower Canada) au lieu de l'habituel "C.E." (pour Canada East) des six autres bureaux (Chambly Basin, Chambly Canton, Québec, Saint-Jean (ill. 7), Saint-Hyacinthe (ill. 8), et Sainte-Scholastique).

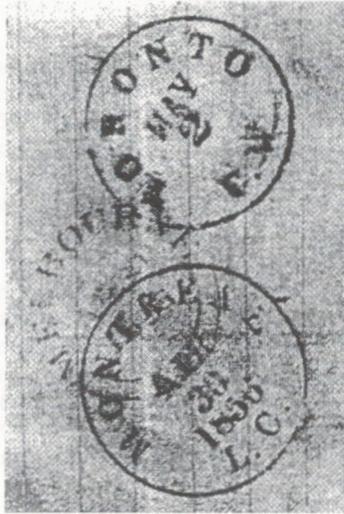
Voici, à titre d'information, les autres marques québécoises du Changeling qui le confirment: Sainte-Scholastique (ill. 9), Chambly Canton (ill. 10) et Chambly Basin (ill. 11).

Comment s'explique une telle différence ? Nous l'ignorons présentement. Ce qui demeure sûr, c'est qu'il s'agit d'une incongruité historique ne reflétant aucunement la réalité politique du pays depuis l'Acte d'union de 1840. En effet, l'Acte d'union créa une colonie (la province du Canada) avec deux provinces distinctes (le Canada Est, ou anciennement le Bas-Canada, et le Haut-Canada devenu le Canada-Ouest). Faut-il rappeler que les premières empreintes québécoises du Changeling apparurent quinze ans après cette transformation politique ?

Peut-être que l'acronyme "L.C." était si ancré dans la mémoire collective, voire dans l'inconscient des Canadiens, que

les responsables de la Poste indiquèrent d'une façon erronée la désignation provinciale dans leur commande à la firme américaine fabriquant les empreintes.





12

Lettre

Longtemps nous avons pensé que le Changeling montréalais ne comportait aucune lettre indiquant le quart de travail durant lequel avait été manipulé l'objet postal. Ce qui nous paraissait étonnant, compte tenu de l'ampleur du volume postal traité par le bureau de Montréal (qui était le plus important du Canada au moment de l'introduction de cette marque en 1856).

Cette croyance en l'absence de lettre dans l'empreinte s'appuyait sur le fait que les plis examinés ne comportaient aucune des lettres que l'on peut retrouver dans le dateur de cette marque.

Tout a basculé à l'été 2000 lorsque nous avons découvert dans la publication de Konwiser l'illustration d'une frappe du Changeling montréalais datée du 15 décembre 1858 avec la lettre "D" (page 19). Par conséquent, il fallait réviser notre croyance et inclure le bureau de Montréal parmi les bureaux québécois ayant utilisé des lettres. Il y en avait désormais six: Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Sainte-Scholastique et Trois-Rivières.

Il doit donc y avoir des plis montréalais présentant les autres lettres (A, B et C) pour une empreinte de type Changeling. La recherche intensive de plis montréalais devrait confirmer cette utilisation des quatre lettres, comme ce fut le cas pour les autres bureaux étudiés (Québec, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Trois-Rivières).

Le dernier élément que nous aimions souligner, c'est que la majorité des plis montréalais estampillés du Changeling que nous avons pu examiner ne comporte aucune lettre indi-

quant le quart de travail durant lequel a été manipulée la missive. Est-ce que les postiers montréalais ne prenaient pas le temps d'insérer dans le marteau la lettre appropriée par négligence ou était-ce politique courante ?

Dateur

Nous avons donné, dans la première partie de cette étude, les éléments de la réponse à la question suivante: quelle était la forme du dateur utilisé par la marque montréalaise du Changeling ?

Le bureau de poste de Montréal a plutôt opté pour la troisième forme de présentation: mois (1^{re} ligne), date (2^e ligne) et quantième (3^e ligne). C'est la sorte la plus employée dans la province, puisque cinq bureaux sur les huit l'ont utilisée: outre Montréal, il y aura Chambly Canton (ill. 10), Québec (ill. 21), Saint-Jean (ill. 7) et Sainte-Scholastique (ill. 9).

Encre

Montréal n'utilisa qu'une seule couleur pour apposer son Changeling, et ce fut l'encre noire. Tous les plis que nous avons pu examiner le démontrent.

Durée

Selon Frank W. Campbell, dans son ouvrage *Canadian Postmarks to 1875*, le bureau de poste de Montréal utilisa une empreinte Changeling en noir de 1856 à 1859 (page 34). On présentera dans la troisième partie de ce texte des plis comportant des marques datées des années 1860, 1861 et 1862. Par conséquent, il faut désormais prolonger de trois années la durée observée par Campbell, ce qui constitue un autre apport de notre recherche.

III – UTILISATION POSTALE

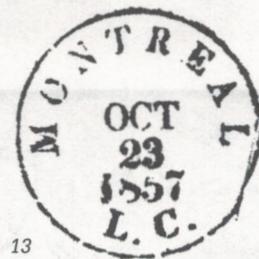
Puisque le Changeling montréalais ne fut utilisé que pendant une durée maximale de six ans, nous pouvons en prouver l'utilisation postale année après année.

1856

Le bureau de Montréal obtint une empreinte du Changeling au troisième rang de tous les bureaux de poste québécois ayant bénéficié d'un marteau dans le cadre de cette oblitération circulaire. Grâce à l'amabilité de Jacques Poitras, qui est l'un des grands spécialistes de l'histoire postale de la province de Québec, nous pouvons vous présenter un premier pli datant du 30 avril 1856 (ill. 12) qui demeure à ce jour le quantième le plus hâtif de l'utilisation montréalaise du Changeling.

Provenant de Durham (la marque "Double cercle interrompu de type II" du 29 avril 1856 l'atteste), ce pli transita par Melbourne (marque du "Double cercle interrompu de type I" du même jour) et Montréal (qui lui apposa un Changeling à titre de marque de transit le 30 avril) avant d'atteindre sa destination finale, Toronto, qui lui apposa également un Changeling en tant que cachet de réception le 2 mai suivant.

Toutes les marques ont été apposées au recto de la missive, ce qui en fait un magnifique pli qui manifeste la coexistence de différents types de marques postales à cette époque dans la province.



13



14

1857

Toujours dans la collection de notre ami Poitras, nous avons une deuxième oblitération datant du 23 octobre 1857 (ill. 13) apposée au recto d'un pli. Il s'agit à cause du positionnement de cette marque d'un cachet de départ.

1858

Deux empreintes illustreront l'année 1858 dans l'utilisation du Changeling par le bureau de Montréal: pli du 3 décembre (ill. 14) et frappe du 15 décembre (ill. 15).

(1) pli du 3 décembre

Mentionnons d'abord ce pli, provenant de Montréal à cause de son unique cachet Changeling à cette date (ill. 14) et qui était adressé à Lancaster (Canada-Ouest) où il reçut la même journée une marque de réception (une frappe "Double cercle interrompu de type II", apposée cette fois au verso).

(2) marque du 15 décembre

Voilà la principale découverte réalisée dans le cadre de cette recherche montrant une lettre dans le dateur central de la marque. Nous avons découvert cette reproduction dans l'ouvrage cité de Konwiser (page 19) parmi toutes les illustrations pêle-mêle de diverses oblitérations canadiennes.

Il s'agit d'une empreinte Changeling datée du 15 décembre avec la lettre "D" (ill. 15). Cette lettre indique tout simplement que le pli a été traité entre 18h et minuit dans le quatrième et dernier quart de la journée de travail, ayant vraisemblablement été déposée au bureau montréalais durant la soirée.

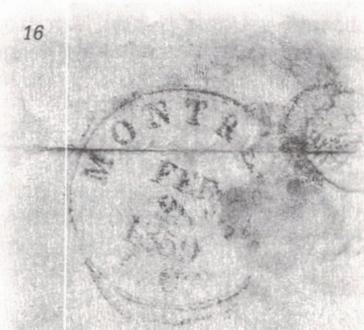
Cette découverte suppose que les postiers montréalais ont dû également employer les autres lettres, en dépit du fait que nous ne les avons jamais vues jusqu'à maintenant.

1859

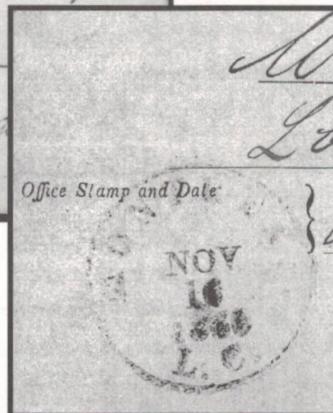
L'emploi de cette marque durant l'année 1859 se basera sur deux plis: d'abord, un pli du 28 février (ill. 16), et, ensuite, sur une missive datée du 27 septembre (ill. 17).

15

16



17



(1) premier pli

L'utilisation de la marque montréalaise du Changeling sera illustrée par un pli datant du 28 février 1859 (ill. 16) déposé au bureau de poste de Phillipsburg (le cachet du "Double cercle interrompu, de type II" ou de petit format de cette date l'atteste sur le côté recto).

Mais les deux marques que l'on retrouve au verso du pli sont d'un plus grand intérêt du fait qu'elles appartiennent à la catégorie Changeling: un cachet de transit de Saint-Jean du 28 février à gauche et, à droite, une frappe de réception montréalaise du même jour.

(2) deuxième pli

Le deuxième pli illustrant cette année-là demeure des plus intéressants, car il s'agit de l'une des rares correspondances dont le timbre est annulé par une marque montréalaise du Changeling. Jusqu'à présent, c'est le seul pli présentant une vignette du Castor de cinq cents oblitérée par ce type de marque. À l'exception du bureau de Trois-Rivières (voir *Philatélie Québec*, no 224), qui en offre plusieurs exemples, ce fut le seul autre bureau québécois à présenter des correspondances revêtues de timbres annulés par des oblitérations Changeling.

1860

Deux documents postaux présenteront l'utilisation postale du Changeling à Montréal au cours de l'année 1860: un reçu pour mandat-poste en date du 30 mai et un certificat d'enregistrement d'une lettre datée du 16 novembre suivant.

(1) 30 mai

Notons d'abord un avis concernant l'émission d'un mandat-poste de 3,82 dollars qui porte le tampon montréalais du Changeling en date du 30 mai 1860, reçu officiel no 2528 (ill. 18). L'empreinte est assez belle, puisque la frappe présente le marteau presque sans aucune trace d'évolution pâteuse qui apparut dès la fin de la présente année (cf. l'illustration suivante).

Sur un avis relatif à l'envoi d'un pli en recommandation, nous voyons précisément une autre frappe montréalaise du Changeling en date du 16 novembre 1860 (ill. 19).

La marque démontre un empattement pâteux des lettres qui conduira probablement à son abandon dès l'année suivante par le bureau de Montréal. Compte tenu de l'abondant courrier traité à cet endroit, le ou les marteaux Changeling s'useront rapidement et présenteront cet aspect pâteux car les lettres de l'empreinte retiendront davantage l'encre. Cette évolution expliquera significativement la désignation de ce type de marque comme étant le Changeling, à cause précisément de cette transformation des lettres qui accumulent trop d'encre.

1861

L'avant-dernière illustration de cet article se rapporte également à un certificat d'enregistrement, très répandu à cette époque-là dans les bureaux de poste, en date du 1^{er} janvier 1861 (ill. 20). Et on travaillait même le Jour de l'an !

L'empreinte présente un empattement vaseux au niveau de ses éléments centraux et l'acronyme provincial d'abord; ensuite le nom du bureau présente un lettrage en creux, tout comme à Trois-Rivières dans son troisième type.

Les auteurs d'histoire postale attribuent cette évolution tout simplement au mode de fabrication des marteaux de type Changeling et expliquent par conséquent sa disparition rapide après 1860. Cette situation peut également motiver le fait qu'il n'y ait eu que huit bureaux québécois au total à bénéficier de ce type de marque.

1862

Nous avons le privilège d'étendre l'utilisation du Changeling montréalais jusqu'en 1862, à cause d'un pli daté du 28 juin 1862 provenant de Huntingdon (le "Double cercle interrompu de type I" ou de grand format, frappé côté recto l'indique) à destination de Montréal.

C'est toutefois le verso (ill. 21) qui le rend particulièrement intéressant, car il présente deux marques de type Changeling: une marque de transit montréalaise, datée du 28 juin et comportant la lettre "D"; ensuite, en rouge, une frappe du bureau de Québec en date du 29 juin, en tant que cachet de réception.

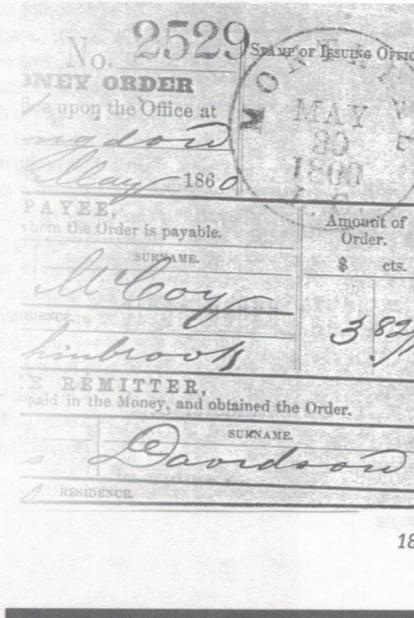
Conclusion

Au terme de cette recherche, nous avons fait quelques découvertes qui feront, du moins nous l'espérons, avancer la connaissance de cette grande marque postale circulaire.

En voici l'énumération: l'utilisation de lettres jusqu'alors inconnue pour ce bureau; la prolongation de son emploi, connu de 1856 à 1859 et qui doit être dorénavant prolongé jusqu'en 1862; la disposition des éléments du dateur demeure la même et appartient à la troisième sorte de présentation: mois (ligne supérieure), quantième (ligne centrale) et année (ligne inférieure).

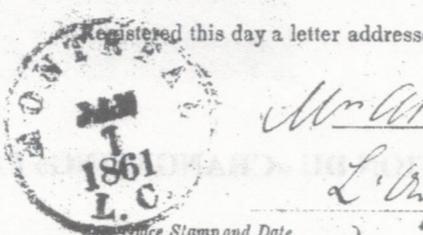
Le bureau de poste de Montréal fut par conséquent l'un des huit bureaux de la province à utiliser la marque postale du Changeling entre 1856 et 1862, avec une particularité qui le singularise par rapport aux autres bureaux québécois et qui se situe dans son acronyme provincial ("L.C." au lieu de "C.E.").

À moins de découvertes ultérieures, nous pensons que cette étude reflète (au moment de sa rédaction en avril 2001) la meilleure connaissance qu'il est possible d'avoir pour cette marque utilisée par le bureau de Montréal.

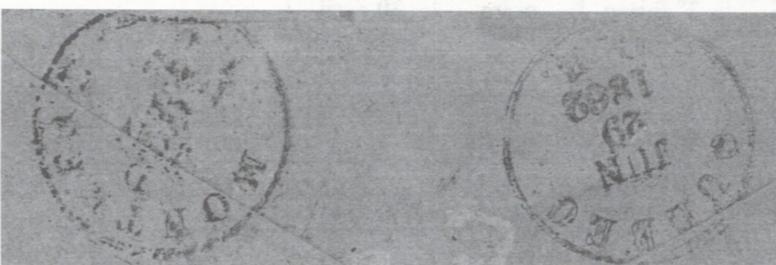


18

CERTIFICATE OF POST OFFICE



20



21

Bibliographie

ARTICLES

- ⇒ **Guy des Rivières**, "Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence (1763-1863)", paru dans les *Cahiers de l'Académie*, opus X, Montréal, 1992, pp. 35 à 44;
- ⇒ **Guy des Rivières**, "Trois-Rivières et les premières marques postales de son histoire", paru dans *Philatélie Québec*, no 97 (avril 1985), pp. 301 à 303;
- ⇒ **Jacques Nolet**, "L'utilisation du CHANGELING à Trois-Rivières (1855-1864)", paru dans *Philatélie Québec*, no 224 (octobre-novembre 1999), pp. 38 à 44;
- ⇒ **Jacques Nolet**, "La marque postale CHANGELING utilisée au Québec (1855-1864)" paru dans *Philatélie Québec*, no 230 (octobre 2000), pp. 29 à 34 et 38p;
- ⇒ **Jacques Nolet**, "Utilisation de la marque CHANGELING par le bureau de poste de Québec (1856-1864)", paru dans le *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*, no 74 (4^e trimestre 2000), pp. 15 à 21 (première partie); et dans le no 75 (1^{er} trimestre 2001), pp. 16 à 21 (2^e partie).
- ⇒ **Marc-J. Olivier**, série d'articles intitulés "Les marques postales du Québec", parus dans *Philatélie Québec*, no 110 (août-septembre 1986) à 117 (avril 1987): en particulier dans sa 3^e partie, no 112, page 95;

OUVRAGES

- ⇒ **W.S. Boggs**, *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, 1975, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 870 pages;
- ⇒ **F.W. Campbell**, *Canadian Postmarks to 1875*, Royal Oak, publié à compte d'auteur, 76 pages + addenda;
- ⇒ **F.W. Campbell**, *Canada Post Offices 1755-1895*, 1972, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 191 pages;
- ⇒ **Jacques-J. Charron**, *Marques postales du Québec 1763-1875*, 1970, Longueuil, publié à compte d'auteur, 77 pages;
- ⇒ **F. Jarrett**, *Stamps of British North America*, 1975, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 595 pages;
- ⇒ **Robson Lowe**, *Encyclopaedia of British Postage Stamps*, vol. V, intitulé "North America", tome I, 1973, Perth, 760 pages;
- ⇒ **Anatole Walker**, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1770-1880*, Montréal, sans date, publié à compte d'auteur, 78 pages;

BROCHURE

- ⇒ **G. Teyssier et M. Beaupré**, *Initiation aux marques postales du Québec*, 1998, Sainte-Foy, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages.

Illustrations

- 1: Illustration d'un Changeling de Montréal du 23 octobre 1857 sans lettre (collection Jacques Poitras);
- 2: Ill. d'un Changeling de Trois-Rivières du 10 juin 1860 avec la lettre A (dessin de François Brisse);
- 3: Ill. d'un Changeling de Québec du 28 octobre 1858 sans lettre, tirée de F. Jarrett, *Stamps of British North America*, op. cité précédemment, page 427;
- 4: Ill. d'un Changeling de Trois-Rivières du 8 juin 1857 avec la lettre B (type I), tirée de F.W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, page 172;
- 5: Ill. d'un Changeling de Trois-Rivières du 26 août 1857 avec la lettre B (type II) (coll. Jacques Nolet et dessin de F. Brisse);
- 6: Ill. d'un Changeling de Trois-Rivières du 7 avril 1863 avec la lettre D (type III) (coll. J. Nolet et dessin de F. Brisse);
- 7: Ill. d'un Changeling de Saint-Jean du 23 avril 1861 avec la lettre A (coll. J. Nolet et dessin de F. Brisse);
- 8: Ill. d'un Changeling de Saint-Hyacinthe du 31 janvier 1857 avec la lettre A, tirée de F.W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, page 149;
- 9: Ill. d'un Changeling de Sainte-Scholastique du 29 octobre 1858 avec la lettre B, tirée de F.W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, page 153;
- 10: Ill. d'un Changeling de Chambly Canton du 28 janvier 1862 sans lettre, tirée de F.W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, page 30;
- 11: Ill. d'un Changeling de Chambly Basin du 27 janvier 1864 sans lettre, tirée de F.W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, page 30;
- 12: Pli avec Changeling de Montréal du 30 avril 1856 sans lettre (coll. J. Poitras);
- 13: Pli avec Changeling de Montréal du 23 octobre 1857 sans lettre (coll. J. Poitras);
- 14: Pli avec Changeling de Montréal du 3 décembre 1858 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 15: Ill. d'un Changeling de Montréal du 15 décembre 1858 avec la lettre D, tirée de Konwiser, op. cité, page 19;
- 16: Pli avec Changeling de Montréal du 28 février 1859 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 17: Pli avec Changelin" de Montréal du 27 septembre 1859 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 18: Reçu d'un mandat-poste revêtu d'un Changeling de Montréal du 30 mai 1860 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 19: Certificat d'enregistrement revêtu d'un Changeling de Montréal du 16 novembre 1860 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 20: Certificat d'enregistrement revêtu d'un Changeling de Montréal du 1^{er} janvier 1861 sans lettre (coll. J. Nolet);
- 21: Pli avec Changeling de Montréal du 28 juin 1862 avec la lettre D (coll. J. Nolet).

UTILISATION DU «CHANGELING» PAR MONTRÉAL

RANG	MARQUE	BUREAU	ANNÉE	DATEUR	ENCRE	1 ^{er} PLI	2 ^e PLI	3 ^e PLI
1 ^{er}	CHANGELING	Montréal	1856	3 ^e forme	noire	30 avril		
2 ^e	CHANGELING	Montréal	1857	3 ^e forme	noire	23 octobre		
3 ^e	CHANGELING	Montréal	1858	3 ^e forme	noire	3 décembre	15 décembre	
4 ^e	CHANGELING	Montréal	1859	3 ^e forme	noire	28 février	27 septembre	
5 ^e	CHANGELING	Montréal	1860	3 ^e forme	noire		16 novembre	30 mai
6 ^e	CHANGELING	Montréal	1861	3 ^e forme	noire			1 ^{er} janvier
7 ^e	CHANGELING	Montréal	1862	3 ^e forme	noire	28 juin		